

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix, Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes: 12 fr. l'an, 6 fr. six mois, 3 fr. un mois, 1 fr. un trimestre. — Les autres départements et l'étranger le port en sus. — Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction: Roubaix: 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX.

ABONNEMENTS & ANNONCES: A Roubaix, au bureau du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, au bureau du Journal, rue Carnot, 5. — A Lille, chez M. Hénin, rue de la Station, 10. — A Valenciennes, chez M. Hénin, rue de la Station, 10. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales Librairies et Bureaux de Presse.

UNE SÉANCE ORAGEUSE AU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Vendredi 28 février 1902. Séance du matin. La séance, présidée par M. Cochery, vice-président, est ouverte à 9 heures 10.

LE BUDGET DE LA GUERRE

La justice militaire est soumise par le projet de loi, et le général André est assailli par une pluie d'interrogations relatives à la diminution de 1.000 fr. de son traitement. M. Charles Cousin propose la suppression des Conseils de révision militaires, rejetée par 340 voix contre 177. Le budget de la guerre est voté par 400 voix contre 177. Le projet de loi relatif à la suppression de 100 places par M. Paturel, toujours pour le même objet. Le général André les engage tous à présenter quelques jours encore. La justice militaire n'y perdrait rien pour elle-même. Les modifications au budget de la guerre, qu'elle n'aurait pas; les modifications de leur propre initiative de diminution de crédits. Ils sont battus d'ailleurs, et le chiffre du gouvernement, 684.545 fr. est adopté par 359 voix contre 153. Deux, rien de changé dans la justice militaire.

M. Magnaudé a présenté au capitaine Méry, qui, ayant pris la parole dans une réunion publique, dit que, si on lui en donnait de tirer sur ses frères, il n'aurait rien de mieux à dire. Il est question devant un Conseil d'experts et en vue de réforme. Le général André déclare qu'il n'y peut rien. Mais, pour conseiller M. Magnaudé, il accepte une motion qui invite le Gouvernement à appliquer dans la plus large mesure la loi d'armement.

Avec M. Lévy, on arrive à la question des compagnies de discipline et des pénitenciers militaires. Le général André annonce son voyage à Lille (du 10 au 12) et son voyage à Valenciennes (du 13 au 15). Mais il a vu que, dans les autres, se trouvent des assurances d'un autre âge. Il les a fait voter à l'Assemblée. Sur surplus, une Commission composée d'officiers compétents étudie une proposition de réorganisation de tous ces établissements.

M. Brisson fait passer sous le vote les faits graves qui se sont produits pendant les compagnies disciplinaires, des insubordination et autres insubordination. Il fait le récit de divers supplices qui ont été infligés à la Chambre; le général André s'élève à l'indignation et propose un projet de loi relatif à la suppression de ces faits. Les compagnies de discipline. La séance est levée à midi.

Séance de l'après-midi. La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Deschanel.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Deschanel. M. (Globe) demande à interpeller M. le Ministre du Commerce sur la pression et la corruption électorale qu'il y a eu à Bordeaux par la distribution de médailles et de décorations. M. Millaud étant retenu au Sénat, on décide de fixer une autre fois la date de l'interpellation. La Chambre adopte sans discussion. Un projet de résolution de M. Rabot et plusieurs de ses collègues tendant à autoriser l'Union nationale des Sociétés de secours mutuels et des Associations amicales d'instituteurs et d'institutrices à organiser une loterie nationale. M. (Globe) sur le point: 1° ouverture de crédits supplémentaires; 2° annulation de crédits, au titre du Budget spécial de l'Algérie, pour l'exercice 1901. On reprend le BUDGET DE LA GUERRE. M. Daque, sur les chapitres de la remonte, demande 5 millions 1/2 pour permettre aux remonteurs d'acheter annuellement un supplément de 2.000 chevaux et d'équilibrer la moyenne des prix d'achat. M. (Globe) s'écrit qu'on ne peut continuer de voter des augmentations aussi considérables. M. Daque retire son amendement, et les chapitres 40 et 41 sont adoptés. M. le Président donne lecture d'une motion de MM. Le Herissé et Stanislas Ferrand, tendant à améliorer la situation des employés, ouvriers et ouvrières non commissionnés de la guerre. Cette motion est adoptée à mains levées. M. Dejeante dépose une motion tendant à fixer à huit heures la journée de travail des ouvriers de la guerre. — Adopté. M. Armond dépose un projet de résolution, tendant à supprimer l'inspection permanente du matériel d'artillerie, qui est existante en véritable direction de l'artillerie et est venue se substituer à la direction de l'artillerie, et augmenter les frais généraux. Un amendement de M. (Globe) s'engage sur la question d'indemnité, le projet de résolution est repoussé par 358 voix contre 181. Les chapitres 42 à 47 sont adoptés. La Chambre, après s'être arrêtée à l'article 62 du budget de la guerre, décide de renvoyer la suite de la discussion à lundi, deux heures. La séance est levée à sept heures dix.

SENAT

Séance du 28 février 1902. Présidence de M. Fallières, président. La séance est ouverte à 3 heures 15. La marine marchande. On reprend la discussion sur la marine marchande. L'article 2 est adopté. On arrive à l'article 3 qui se réfère à la prime à la navigation pour les navires de construction française. Cet article modifié par la Commission dans le sens de la durée est adopté par 220 voix contre 31, sauf les paragraphes relatifs aux voiliers qui sont réservés. L'article 4 est mis en délibération; il concerne le prélèvement de 5 pour cent sur la prime au profit des équipages. L'amendement de la Jaille développe un amendement, demandant que les sommes provenant de ces prélèvements soient versées à la caisse de prévoyance des marins, en vue de diminuer la tentation de recourir au jeu ou à d'autres moyens pour l'insécurité de cette caisse. M. Pélou se réfère à cet amendement et propose de stipuler dans la poche de l'article 4, que les navires se livrant à la pêche auront droit à la prime. Le ministre du Commerce et le ministre des finances s'opposent à toute modification. Échec du gouvernement. Le rapportage additionnel de M. Pichon, appliquant la loi sur le préjudice aux marins pêcheurs, est pris en considération. Un amendement de l'amiral de La Jaille est mis aux voix par division. La première partie est adoptée; la seconde, qui concerne les préjudices, est repoussée à la suite de la discussion des amendements. La deuxième partie de l'amendement est adoptée par 146 voix contre 81. L'ensemble de l'amendement est adopté par mains levées. Le reste de la discussion est renvoyé à lundi. La séance est levée à 6 heures 05.

INFORMATIONS

LES FRAUDES EN DOUANE DE MARSEILLE. Marseille, 28 février. — Sur mandat du juge d'instruction, le commissaire de police a mis en état d'arrestation le nommé E. T..., commis principal des douanes, accusé de complicité dans l'affaire des fraudes en douane. L'AFFAIRE GUÉRIN EN APPEL. Douai, 27 février. — Le procès de l'abbé Guérin, condamné récemment pour escroquerie par le tribunal

correctionnel de Châteauroux, est venu devant la cour d'appel de Bourges.

La cour, estimant qu'il convenait de tenir compte de son âge au prévenu, a abaisé la peine à deux ans et accordé à la partie civile un franc de dommages-intérêts.

REPRÉSENTATION TRAGIQUE

Nantes, 28 février. — Une scène très pénible s'est produite au cours de la représentation d'«Hernani», au théâtre de la Renaissance. Le rôle de Ruy Gomez était tenu par M. Jean Dulac, qui avait commis l'imprudence de prendre, pour jouer son rôle, un poignard véritable, très affilé, au lieu de se servir de celui du magasin aux accessoires. A la scène finale, quand Gomez se tue, M. Dulac, oubliant quelle arme il avait, se frappa violemment en pleine poitrine. L'arme pénétra profondément et il tomba évanoui. Le public ne s'aperçut pas de l'accident. Il fut porté dans sa loge et reçut les soins pressés du médecin qui, appelé en toute hâte, ne put se prononcer sur la gravité de la blessure.

CHANTS FRANÇAIS ET CHANTS ALLEMANDS

Il est impossible aux Allemands d'Alsace-Lorraine d'entendre, sans protester bruyamment, les chants patriotiques français qui résonnent si volontiers les Alsaciens.

A Mulhouse, dans un concert du 142e régiment d'infanterie, la marche militaire «Sambre-et-Meuse» avait été exécutée. La musique dans le bisser et la trisser, à la demande d'élèves de l'École de chimie. Cette oration montait la partie allemande de l'assistance, qui réclama la Marche allemande de l'entrée à Paris. Refus énergique de la musique. D'où plainte au colonel et interdiction de jouer à l'avenir la marche française.

LA REINE WILHELMINE A SAN-REMO

Rome, 28 février. — Suivant les journaux de San-Remo, la reine des Pays-Bas a donné l'ordre de louer une villa. La reine arriverait à San-Remo vers le milieu de mars.

POUR SE BATTRE EN DUEL

Athènes, 28 février. — Le ministre de la Justice du Cabinet grec vient de donner sa démission pour se battre avec un colonel.

LA GRÈVE DES ALLUMETTIERS

Paris, 28 février. — Les députés de la Fédération nationale des ouvriers allumettiers de France ont été reçus ce matin par le ministre des finances. On ne sait pas encore ce qui a été décidé au cours de cette entrevue, mais on croit que le conflit est en voie d'arrangement. Beauvais, 28 février. — Revenant sur leur détermination, à la suite de l'intervention de 2 délégués du syndicat de Pantin-Aubervilliers, les ouvriers de la manufacture de Saint-Omer ont décidé, dans une réunion tenue hier soir, de cesser le travail à partir d'aujourd'hui, à midi.

Bordeaux, 28 février. — Les ouvriers de Pantin et d'Aubervilliers ayant dans une circonstance antérieure refusé de se solidariser avec les allumettiers de la manufacture de Bugles, ceux-ci ont répondu par une fin de non-recourir à la dépêche les invitant à suivre le mouvement gréviste actuel.

Marseille, 28 février. — Les ouvriers et ouvrières réunis à la Bourse du travail ont résolu de se mettre en grève par esprit de solidarité, dès cet après-midi.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

600 BOERS TUÉS OU PRISONNIERS. Capture considérable de chevaux et de bétail. Londres, 28 février. — A la Chambre des Communes, M. Brodrick, ministre de la guerre, a lu une longue dépêche de lord Kitchener. Elle annonce que les opérations qui ont eu lieu pendant les deux derniers jours sur la ligne de blocus allant d'Harrismith à Van Reenen, auraient eu pour résultats 600 Boers tués ou prisonniers, 2.000 chevaux et une quantité considérable de bœufs et de bétail capturés. Parmi les prisonniers se trouve le fils et secrétaire du Christian Dewet.

LE JUBILÉ DU PAPE

Rome, 28 février. — Le Pape a reçu aujourd'hui le cardinal Richard, archevêque de Paris et le cardinal Langonieux, archevêque de Reims. Rome, 28 février. — La mission anglaise envoyée à Rome pour le jubilé du Pape et qui est composée du comte Denbigh, Evard Fading, major Pereira et Somerset Coburn, arrivera ce soir et descendra à l'hôtel de Bristol. Le comte Denbigh sera accompagné de sa femme et de son frère. Le cardinal Rampolla recevra prochainement demain la mission. L'audience solennelle du Pape n'est pas encore fixée. Le cardinal Rampolla donnera lundi un grand dîner au Corps diplomatique. Il donnera ensuite un autre dîner aux missions spéciales.

UNE MAISON ASSIÉGÉE

Brest, 28 février. — Les deux frères Rolland, refusant de payer les contributions qui ils devaient à la commune du Conquet, où ils habitaient précédemment, l'administrateur leur envoya un porteur de contraintes afin d'opérer une saisie à leur domicile, place Keruzon.

L'agent du fisc appela longuement, frappa à la porte. Enfin, une voix répondit: intimant l'ordre de partir immédiatement sous peine d'être fusillé.

Le porteur effrayé, alla chercher M. Lormont, commissaire de police, qui, ceint de son sabre, fit les sommations d'usage. Un des frères Rolland répondit à travers la porte: — N'entrez pas, vous ne devez rien attendre. Le gouvernement de la première République a voté des millions à ma famille.

Le commissaire déclara qu'il allait faire ouvrir par le serrurier. Pendant que celui-ci tentait de pratiquer une ouverture, les frères Rolland clouèrent un madrier de l'autre côté pour maintenir la maison.

Une foule énorme stationnait devant la maison. Au bout d'une heure, la porte céda; les deux frères retirés dans l'autre chambre, se tenaient avec leur fusil, menaçant le commissaire et le porteur de leur tuer.

L'agent du fisc fit saisir les meubles d'une chambre et partit au plus vite, poursuivi par les maledictions des Rolland.

C'est la deuxième fois qu'on assiège la maison des deux frères au Conquet.

Les deux frères, après le départ des autorités, ont décidé qu'ils ne laisseront rien voler.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 28 février.

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, vendredi soir, à huit heures et demie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Eugène Motte, maire.

Étaient présents: MM. Chattelet, Lehoucq, Sayet, Deschodt, Lebanc et Browaers, adjoints; Édouard Roussel, El. Motte, Lepoutre, Despatures, Dèprez, Bayart, Cousin, Gaydet, Segard, Ach. Rousseau, Fauvaque, Legrand, Delattre, Régnier, Delaplace, Ferret, Ach. Carpentier, Dujardin, Stienne, Louis Carpentier, Bailleul, Wattemez, Van Waerebeke, Herbaut, Dubois, Blauwart et Delfortrie. Absents: MM. Tencul et Noyelle, excusés. M. le maire fit part au Conseil de la nomination de M. Deynny comme secrétaire général de la Mairie. Je crois, ajoute-t-il, que vous autoriserez la présence de M. Deynny aux séances du Conseil municipal, il pourra nous y assister.

Aucune observation n'est faite. M. le maire donne avis qu'il se fera autoriser le Conseil municipal de Roubaix à proroger sa session de février jusqu'au 7 mars.

Le procès-verbal de la dernière séance, dont un exemplaire a été adressé aux conseillers municipaux, est adopté sans observation.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

DÉCLARATION DE M. G. SAYET adjoint aux finances. M. Gilbert Sayet, adjoint délégué aux finances, donne lecture de la déclaration suivante:

«Messieurs, «Fidèle à sa promesse, l'administration municipale a fait établir, dès son entrée à la Mairie, une situation exacte des finances de la Ville.

«Cette situation a permis les constatations suivantes: «En tant compte des restes à recouvrer et des restes à payer, l'exercice 1901 se solde par un excédent de dépenses de 619.176,96.

«A cette somme, il convient d'ajouter les dépenses qui auraient dû être effectuées en 1901, mais qui ne l'ont pas été faute de ressources, et dont le poids total entier reposerait sur l'exercice 1902.

«Dans cet ordre d'idées, il y a à signaler: «1. — Les crédits affectés à l'entretien de la voirie, chauffés par des non payées ou empiétements, 43.585,35; bien que leur emploi intégral ait été à peine suffisant pour faire face à tous les besoins; «2. — Le crédit affecté à l'entretien des immeubles communaux qui ne laisse qu'un reste à payer de 13.878,01, alors qu'un premier aperçu des travaux absolument indispensables à effectuer de ce chef depuis l'année dernière fait prévoir une dépense bien plus élevée.

«En raison de cela, on peut évaluer à 700.000 fr. environ l'excédent de dépenses de l'exercice 1901. En outre, il convient d'ajouter que c'est grâce à des économies forcées et à la plupart fort discutables que ce chiffre n'est pas beaucoup plus élevé; à ce sujet, il est nécessaire de retenir que le crédit réaffecté par les Hospices a été réduit de 17.000 francs dont 5.000 pour les incurables; qu'il n'a été dépensé que 3.961,87, pour les fournitures économiques alors que la dépense normale annuelle est de 30.000 fr. environ; qu'il n'a été versé aux cantines scolaires qu'une somme de 92.648,12 alors que ce rattachement s'est élevé à 115.104,42 pour 1900 et 141.815,48 pour 1899; que les secours accordés aux réservistes n'ont été que de 23.963,50 en 1901 contre 31.000 francs environ les années précédentes; que le crédit des crèches a laissé disponible une somme de 4.365,49 en raison de l'ouverture tardive de la crèche de la rue de Tourcoing et que la subvention théâtrale de 50.000 francs servie depuis plus de quinze ans a été supprimée.

«Enfin, il importe de signaler par mémoire et sans en préjudicier le bien qu'il a été, une réclamation dont vient d'être saisie les Administrations municipales de Roubaix et de Tourcoing et qui porte sur une somme de 578.030,93 dont 70 % à la charge de Roubaix pour les travaux de construction du réservoir des Bonnets.

«La situation se résume donc comme ceci: 619.176,96 officiellement constatés, mais plus vraisemblablement 700.000 francs environ d'excédent de dépenses, malgré des économies «in extremis» que les précédents ne justifiaient pas et un procès avec ceux qui ont été alloués.

«Qu'y a-t-il pour couvrir cet excédent de dépenses? «En tout et pour tout, le reliquat de l'exercice 1900 qui est exactement de 205.316,40.

«Il n'existe pas un centime disponible pour couvrir le reste.

«Il vous appartient, Messieurs, de rechercher les voies et moyens propres à sortir de cette situation sans précédent à Roubaix.

«On objectera sans doute que l'année 1901 a été exceptionnellement mauvaise pour les finances municipales et que c'est à cette cause qu'il est dû le déficit signalé. Nous répondons sans détour qu'elle incombait surtout aux pratiques administratives que vous commettez, et à la surabondance de personnel, enfin, et le plus souvent, à une méconnaissance complète des intérêts de la Ville pour le triomphe exclusif d'une idée politique.

«On dira encore que les œuvres d'assistance ont été considérablement développées et qu'il s'en est suivi de lourdes charges nouvelles, mais nous devons remarquer que si ces œuvres ont été de plus en plus sacrifiées de la Ville, celle-ci a retiré par suite de son accroissement, des plus-values budgétaires beaucoup plus considérables.

«Et d'ailleurs, la prudence la plus élémentaire ne commande-t-elle pas, en toutes circonstances, dans la vie publique, comme dans la vie privée, de régler ses dépenses sur ses ressources?

«Voilà pour la situation actuelle.

«L'avenir ne se présente pas mieux. «L'année 1902 est en cours et il est à craindre que les premiers calculs, auxquels il a donné lieu, il résulte qu'il se présente avec un déficit de 824.000 francs.

«Nous nous appliquerons, évidemment, à faire disparaître ce déficit, en demandant aux recettes tout ce qu'elles peuvent donner et en réduisant les dépenses à leur minimum indispensable, mais nous ne pourrions le faire qu'au prix des sacrifices nécessaires et de rigoureuses économies.

«Si des intérêts doivent en souffrir, nous le déplorons, mais nous ne pouvons recueillir une brillante succession, légée pour tout héritage à leurs successeurs, une caisse vide et des dettes à payer.

Réponse de M. Bailleul. Cette lettre terminée, M. Bailleul demanda la parole. Je ne veux pas, dit-il, contester les chiffres avan-

ces par M. Sayet, je ne saurais le faire après une simple lecture. Je tiens seulement à faire une remarque: toute la critique de l'adjoint aux finances est celle-ci: il fallait régler les dépenses sur les ressources. Or, si nous avions toujours agi ainsi, la situation, qui est mauvaise, le serait bien plus encore; certaines années très bonnes se sont soldées par des excédents considérables, ces années-là nous n'aurons pas dépensé tout ce que nous aurons. La vérité est qu'il a fallu, pour en arriver où nous en sommes, la crise industrielle. Depuis deux ans que vous administrez les affaires municipales, avec nous, vous n'avez jamais indiqué de ressources nouvelles ni d'économies.

Intervention de M. le Maire. M. LE MAIRE. — Pardon, vous dites que nous avons administré la ville. Ce n'est pas exact. Nous n'avons été que les témoins d'une administration...

M. BAILLEUL. — Les contribuables. M. LE MAIRE. — Avec lesquels nous n'avons collaboré d'aucune façon au dehors de deux questions dans lesquelles notre intervention a été utile, les questions des tramways et de l'Octroi. En tout autre temps nous avons subi votre administration. Mais nous n'allons pas entrer de discussion sur ce point. Le rapport sera versé à la commission des finances, vous aurez tout le loisir de l'étudier.

Vous constaterez, cependant, qu'à l'heure actuelle nous devons nous coucher sur des déficits et que ce n'est pas nous qui l'avons choisi, tandis que vous, vous avez eu un lit de roses, celui que vous avait fait M. Lagache. Or, si l'avenir apparaît plutôt noir, cela tient à la guerre sociale que vous avez fomentée, aux idées outrancières dont vous vous êtes fait les propagandistes, au point que vous n'avez pas été suivis par Carrette.

Telles sont les causes du déficit, vous le reconnaîtrez facilement si vous voulez descendre un peu en vous-même. Elles nous valent le déficit de 800.000 fr. qui a été la marche habituelle des affaires et nous empêchent de récompenser les services, comme nous le voudrions. C'est à la guerre sociale que nous devons cela et ce n'est pas amusant de le constater.

M. BAILLEUL. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

M. LE MAIRE. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

M. LE MAIRE. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

M. LE MAIRE. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

M. LE MAIRE. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

M. LE MAIRE. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

M. LE MAIRE. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

M. LE MAIRE. — M. le maire a promis d'apporter l'harmonie dans les finances municipales, je lui donne rendez-vous dans deux ans.

M. LE MAIRE. — Nous nous emploierons. Dans l'enceinte réservée au public, qui est bondée, des applaudissements ironiques à l'adresse de M. Bailleul et de la salle se font entendre.

M. LE MAIRE. — Je demande au public de faire silence; il est ici pour écouter, non pour prendre part à la discussion. S'il ne garde pas le silence je ferai évacuer la salle.

M. VAN WAEREBEKE. — Je m'étonne qu'un industriel comme vous, M. Motte, prétende que le déficit est dû à la guerre sociale. L'industrie a subi une dépression dans d'autres villes qu'à Roubaix, à M. Dron, à Tourcoing, à Valenciennes, à Lille, à Ostracourt, que le budget était en déficit. Cette dépression existait également à Valenciennes, à Liège, en Allemagne, partout enfin. Il y a, en ce moment, une dépression industrielle qui amène des grèves et même des tentatives de révolution, comme en Espagne. Cela est dû à la surproduction. Vous même, M. Motte, vous avez subi la crise, et pourtant vous êtes une certaine fois millionnaire (Longue hilarité).

toujours à invectiver leurs collègues. M. Ach. Rousseau leur ayant dit qu'ils étaient la cause du déficit, M. Bailleul s'écria: «Je vous rappelle à l'ordre. Je vous rappelle tous au calme; vous pourriez discuter tout à l'heure à huis-clos.

M. Sayet fait remarquer, contrairement aux dires de M. Bailleul, qu'il a demandé, l'année dernière, une réduction dans le service des eaux, mais qu'on ne l'a pas écouté.

Dépenses imprévues et mandats spéciaux. M. le maire rend compte de l'emploi des dépenses imprévues de l'exercice 1901, qui s'élevaient à la somme de 339 francs, et des mandats spéciaux du même exercice dont le montant est de 400 francs. Ces mandats ont rapporté à deux voyages à Paris de l'ancien maire Carrette et à un voyage des ex-adjoints Lepoutre et Ponthieu lors de la discussion devant la Chambre du projet de suppression de l'Octroi. Est donné également le compte-rendu de l'emploi des dépenses imprévues faites du 1er janvier au 24 février, 610 fr. ont été dépensés pour les mesures d'ordre lors des élections.